Université de Sherbrooke

ÉCOLE DE GESTION

Maîtrise en fiscalité

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 26 février 2026. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
48 crédits

GRADE
Maître en fiscalité

TRIMESTRE D'ADMISSION
Automne

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIMES D'INSCRIPTION
Temps complet, Temps partiel

LIEUX
Campus principal de Sherbrooke, Campus de Longueuil, Formation à distance - Campus Longueuil

Renseignements

Campus de Sherbrooke

- 450 463-1835, poste 61730
- 450 670-1848 (télécopieur)
- 1 888 463-1835, poste 61730 (numéro sans frais)
- mfisc.eg@USherbrooke.ca

Campus de Longueuil et formation à distance

- 450 463-1835, poste 61730
- 450 670-1848 (télécopieur)
- 1 888 463-1835, poste 61730 (numéro sans frais)
- mfisclong.eg@USherbrooke.ca

DESCRIPTION DES CHEMINEMENTS

La maîtrise en fiscalité permet trois cheminements :

- un cheminement général;
- un cheminement en taxes à la consommation;
- un cheminement en recherche.

CIBLE(S) DE FORMATION

Compétences générales

- Prévenir et résoudre des problèmes fiscaux dans des domaines variés;
- Approfondir ses compétences pratiques par la réalisation de mandats fiscaux dans des domaines variés;
- Utiliser les sources documentaires disponibles pour réaliser des mandats ou des recherches en fiscalité;
- Communiquer efficacement, notamment par écrit, avec ses supérieures et supérieurs, sa clientèle et les divers ordres de gouvernement dans l'exécution de mandats fiscaux;
- Travailler en collaboration afin de réaliser des mandats dans des situations réelles et authentiques;
- Intervenir dans différents contextes de pratique en fiscalité avec éthique et intégrité professionnelles;
- Évaluer sa pratique professionnelle.

Compétences spécifiques

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

- Prévenir et résoudre des problèmes fiscaux complexes en planification fiscale et successorale;
- Réaliser des mandats fiscaux complexes par la planification fiscale et successorale.

CHEMINEMENT EN TAXES À LA CONSOMMATION

- Prévenir et résoudre des problèmes fiscaux complexes dans le domaine des taxes à la consommation;
- Réaliser des mandats fiscaux complexes dans le domaine des taxes à la consommation.

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

- Approfondir son expertise en analyse de politiques fiscales et de finances publiques en réalisant un projet de recherche lié au domaine;
- Concevoir, élaborer et réaliser un projet de recherche en fiscalité ou en analyse de politiques fiscales;
- S'approprier des connaissances spécialisées et les ressources documentaires pertinentes à son projet et à sa pratique;
- Acquérir des connaissances en communication des résultats d'analyse et en méthodologie de la recherche en fiscalité, incluant l'éthique de la recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement général

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires - 18 crédits

L'activité FIS778 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en administration ou en sciences sociales. L'activité CTB753 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en droit ou en sciences sociales.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS737	Fiscalité et planification financière - 1 crédit
FIS770	Concepts fondamentaux et impôt sur le revenu des particuliers - 3 crédits
FIS772	Droit fiscal : sources, interprétation, recherche et rédaction - 3 crédits
FIS774	Taxes à la consommation I - 1 crédit
FIS775	Fondements de politique fiscale - 1 crédit
FIS776	La société par actions et la fiscalité - 3 crédits
FIS777	Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés - 1 crédit
FIS778	Droit civil, de l'entreprise et corporatif - 2 crédits
	OU
CTB753	Information comptable pour les fiscalistes - 2 crédits
FIS781	Politique fiscale - 3 crédits

Activité pédagogique supplémentaire - 0 à 1 crédit

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme. Toutefois, sans que ce soit obligatoire, il est suggéré de suivre cette activité avant de suivre FIS777 *Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés*.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS702	Développement des habiletés pratiques en fiscalité - 1 crédit

- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires spécifiques au cheminement général

Activités pédagogiques obligatoires - 30 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS779	Taxes à la consommation II - 2 crédits
FIS780	Essai de fin d'études - 6 crédits
FIS782	Fiscalité internationale - 3 crédits
FIS786	Introduction à la planification fiscale - 3 crédits
FIS787	Séminaires en fiscalité - 1 crédit
FIS788	Administration, litige, évitement et éthique - 3 crédits
FIS789	Décision et planification fiscales - 4 crédits
FIS790	Fiscalité américaine - 2 crédits
FIS791	Fiducie, décès et fractionnement de revenus - 3 crédits
FIS792	Recherche, essai et rédaction spécialisée - 1 crédit
FIS794	Planification successorale et post mortem - 2 crédits

Cheminement en taxes à la consommation

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires - 18 crédits

L'activité FIS778 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en administration ou en sciences sociales. L'activité CTB753 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en droit ou en sciences sociales.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS737	Fiscalité et planification financière - 1 crédit
FIS770	Concepts fondamentaux et impôt sur le revenu des particuliers - 3 crédits
FIS772	Droit fiscal : sources, interprétation, recherche et rédaction - 3 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS774	Taxes à la consommation I - 1 crédit
FIS775	Fondements de politique fiscale - 1 crédit
FIS776	La société par actions et la fiscalité - 3 crédits
FIS777	Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés - 1 crédit
FIS778	Droit civil, de l'entreprise et corporatif - 2 crédits
	OU
CTB753	Information comptable pour les fiscalistes - 2 crédits
FIS781	Politique fiscale - 3 crédits

Activité pédagogique supplémentaire - 0 à 1 crédit

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme. Toutefois, sans que ce soit obligatoire, il est suggéré de suivre cette activité avant de suivre FIS777 *Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés*.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS702	Développement des habiletés pratiques en fiscalité - 1 crédit

- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires spécifiques au cheminement en taxes à la consommation

Activités pédagogiques obligatoires - 30 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS779	Taxes à la consommation II - 2 crédits
FIS780	Essai de fin d'études - 6 crédits
FIS782	Fiscalité internationale - 3 crédits
FIS786	Introduction à la planification fiscale - 3 crédits
FIS791	Fiducie, décès et fractionnement de revenus - 3 crédits
FIS792	Recherche, essai et rédaction spécialisée - 1 crédit
FIS811	Taxes d'accise, spécifiques et de vente canadiennes - 1 crédit
FIS812	Taxes à la consommation américaines - 1 crédit
FIS813	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) hors Canada - 1 crédit
FIS814	TPS, TVH et TVQ : services financiers et institutions financières - 1 crédit
FIS815	TPS, TVH et TVQ : immeubles - 1 crédit
FIS816	TPS, TVH et TVQ : organismes à but non lucratif - 1 crédit
FIS817	TPS, TVH et TVQ : structures d'entreprises et réorganisations corporatives - 1 crédit
FIS818	TPS, TVH et TVQ : commerce électronique et actifs intangibles - 1 crédit
FIS819	TPS, TVH et TVQ : application aux non-résidents - 1 crédit
FIS820	Taxes vertes et autres droits - 1 crédit
FIS822	TPS, TVH et TVQ : administration, perception, opposition et appel - 1 crédit
FIS823	TPS, TVH et TVQ : règles et industries spécifiques - 1 crédit

Cheminement de type recherche

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires - 18 crédits

L'activité FIS778 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en administration ou en sciences sociales. L'activité CTB753 est obligatoire pour les personnes détenant un grade de 1er cycle en droit ou en sciences sociales.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS737	Fiscalité et planification financière - 1 crédit
FIS770	Concepts fondamentaux et impôt sur le revenu des particuliers - 3 crédits
FIS772	Droit fiscal : sources, interprétation, recherche et rédaction - 3 crédits
FIS774	Taxes à la consommation I - 1 crédit
FIS775	Fondements de politique fiscale - 1 crédit
FIS776	La société par actions et la fiscalité - 3 crédits
FIS777	Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés - 1 crédit
FIS778	Droit civil, de l'entreprise et corporatif - 2 crédits
	OU
CTB753	Information comptable pour les fiscalistes - 2 crédits
FIS781	Politique fiscale - 3 crédits

Activité pédagogique supplémentaire - 0 à 1 crédit

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme. Toutefois, sans que ce soit obligatoire, il est suggéré de suivre cette activité avant de suivre FIS777 *Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés*.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS702	Développement des habiletés pratiques en fiscalité - 1 crédit

- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires spécifiques au cheminement en recherche
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option spécifiques au cheminement en recherche

Activités pédagogiques obligatoires - 24 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS795	Séminaire d'introduction au mémoire - 1 crédit
FIS796	Projet de mémoire - 3 crédits
FIS797	Mémoire - 20 crédits

Activités pédagogiques à option - 6 crédits

BLOC spécialisation - 3 crédits

Trois crédits d'activités pédagogiques de spécialisation choisies parmi les activités ci-dessous ou, avec l'approbation de la direction de recherche, parmi toutes celles de 2e et 3e cycle offertes par l'Université de Sherbrooke sous réserve de leur disponibilité et du respect de leurs conditions d'inscription.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
DRT882	Sociologie du droit - 3 crédits
ENV848	Urbanisation et transition socioécologique - 3 crédits
FIS782	Fiscalité internationale - 3 crédits
FIS791	Fiducie, décès et fractionnement de revenus - 3 crédits
POL704	Politiques sociales comparées - 3 crédits
POL728	Analyse du risque politique - 3 crédits
REL702	Institutions internationales - 3 crédits

BLOC méthodologie - 3 crédits

Trois crédits d’activités pédagogiques en méthodologie d'une autre discipline pertinentes au mémoire choisies parmi toutes celles de 2e et 3e cycle offertes par l'Université de Sherbrooke et autorisées par la direction de recherche, sous réserve de leur disponibilité et du respect de leurs conditions d’inscription.

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
CTB860	Méthodes de recherche appliquée - 3 crédits
DRT876	Méthodologie de la recherche en droit - 3 crédits
ENV866	Démarche de recherche interdisciplinaire en environnement - 3 crédits
GEP719	Méthodes quantitatives - 3 crédits
HST752	Séminaire d'historiographie - 3 crédits

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

- Temps complet offert à Sherbrooke et à Longueuil : admission au trimestre d’automne
- Temps partiel offert à Longueuil et à distance : admission au trimestre d’automne

CHEMINEMENT EN TAXES À LA CONSOMMATION

- Temps complet offert à Sherbrooke (formule hybride) et à Longueuil (en présentiel) : admission au trimestre d’automne
- Temps partiel offert à Longueuil et à distance : admission au trimestre d’automne

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

- Temps complet offert à Sherbrooke et à Longueuil : admission au trimestre d’automne

Condition(s) générale(s)

CHEMINEMENT GÉNÉRAL ET CHEMINEMENT EN TAXES À LA CONSOMMATION

Détenir un grade de 1er cycle en administration, en droit ou en économique, ou l’équivalent.

OU

Un grade de 1er cycle dans un autre domaine, combiné à un certificat de 30 crédits en fiscalité ou l'équivalent et comprenant les cours de fiscalité canadienne exigés, pourra être considéré.

La candidate ou le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Une personne peut également être admise en vertu de la *Politique sur la reconnaissance des acquis* ou d’un règlement en découlant.

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

Détenir un grade de 1er cycle en administration, en droit ou en économique, ou dans une autre discipline des sciences sociales.

La candidate ou le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Une personne peut également être admise en vertu de la *Politique sur la reconnaissance des acquis* ou d’un règlement en découlant.

Condition(s) particulière(s)

Avoir réussi deux cours de fiscalité canadienne dans une université au Canada, parmi les cours déterminés par la Direction du programme. Si ces cours ont été réussis depuis plus de cinq ans, le candidat ou la candidate devra suivre à nouveau le cours de catégorie B ou bien démontrer que ses connaissances sont demeurées à jour grâce à son expérience ou à de la formation continue.

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 pour les cours de fiscalité canadienne

déterminés, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Pour les étudiantes et étudiants détenant un grade de 1er cycle en économique ou en sciences sociales

Avoir réussi une formation de 1er cycle jugée satisfaisante en comptabilité, soit un cours en comptabilité financière et un cours en comptabilité de gestion. À défaut, la candidate ou le candidat peut être admis sous condition de réussir l'activité pédagogique CTB753 au cours de son premier trimestre d'études au programme.

Pour les candidates et candidats n'ayant pas fait d'études universitaires au Canada

Les candidates et candidats qui n'ont pas fait d'études universitaires au Québec ou ailleurs au Canada doivent réussir au moins trois cours de fiscalité, c'est-à-dire un cours dans chacune des trois catégories parmi les cours déterminés par la Direction du programme. Les cours de catégorie A et B doivent être réussis avec une moyenne minimale de 3,0 sur 4,3 alors que le cours de catégorie C doit être réussi avec une note minimale de 2,7 sur 4,3.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissible à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une maîtrise minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C1 (résultat égal ou supérieur à 500 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'Université de Sherbrooke.

Les détails relatifs aux motifs de dispense par l'Université de Sherbrooke sont disponibles ici.

Les détails relatifs aux tests reconnus par l'Université de Sherbrooke pour lesquels vous devez fournir un résultat sont disponibles ici.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'Université, sont non contributoires au programme.

La candidate ou le candidat doit posséder une bonne compréhension de l'anglais écrit. Le programme se réserve le droit d'exiger une preuve du niveau de connaissance de la langue.

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

En plus de la condition linguistique ci-dessus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance solide de l'anglais écrit lui permettant de lire des textes scientifiques en fiscalité. Le programme se réserve le droit d'exiger une preuve du niveau de connaissance de la langue.

Critère(s) de sélection

CHEMINEMENT GÉNÉRAL ET CHEMINEMENT EN TAXES À LA CONSOMMATION

Outre les conditions d'admission précitées, le comité de sélection considère l'excellence du dossier scolaire et du dossier de présentation ainsi que l'expérience pertinente.

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

Outre les conditions d'admission précitées, le comité de sélection considère :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- l'expérience et le potentiel en recherche;
- la motivation et la capacité de mener à terme un projet de recherche.

De plus, l'admission est conditionnelle au recrutement par la direction de programme d'une personne habilitée du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

Document(s) requis pour l'admission

Fournir les documents énumérés et suivre la procédure de candidature détaillée sur le site web de l'École de gestion à :

https://www.usherbrooke.ca/ecole-gestion/programme/maitrise-fiscalite/sherbrooke/admission

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

Régime régulier à temps complet (campus de Sherbrooke et campus de Longueuil)

Régime régulier à temps partiel (campus de Longueuil et formation à distance)

CHEMINEMENT EN TAXES À LA CONSOMMATION

Régime régulier à temps complet (campus de Sherbrooke et campus de Longueuil)

Régime régulier à temps partiel (campus de Longueuil et formation à distance)

CHEMINEMENT EN RECHERCHE

Régime régulier à temps complet (campus de Sherbrooke et campus de Longueuil)

POURQUOI CE PROGRAMME

Ce qui distingue ce programme

L'expérience de la pratique, elle se reconnaît dans un programme de maîtrise conçu par un groupe de spécialistes - comptables, économistes et juristes - provenant tant du milieu universitaire que des secteurs privé et public. Unique par son modèle d'apprentissage basé sur la réalisation de mandats, ce programme de maîtrise s'intéresse à trois aspects interdépendants de la fiscalité : la comptabilité, le droit et la politique fiscale.

Pour tout savoir sur ce programme et ses nombreuses possibilités, consultez les pages de l'École de gestion (FAQ, vidéos, parcours de formation, etc.).

Ce programme est offert à temps plein au Campus principal de Sherbrooke et au Campus de Longueuil et à temps partiel au Campus de Longueuil. Il peut également être suivi à distance.

Les forces du programme

- Possibilité de faire des études à temps plein ou à temps partiel
- Deux lieux de formation (Sherbrooke et Longueuil)
- Scolarité en douze mois
- Programme couvrant trois aspects interdépendants de la fiscalité : la comptabilité, le droit et la politique fiscale
- Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

LA RECHERCHE

Environnement de recherche

L'École de gestion compte quatre chaires et près de dix équipes de recherche au sein desquelles œuvrent les professeures et professeurs ainsi que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, notamment celles et ceux au doctorat en administration des affaires (D.B.A.) et au doctorat en économie du développement (Ph. D.).

Utilisant différentes approches méthodologiques reconnues, la recherche à l'École de gestion se démarque par sa pertinence et sa transférabilité dans les milieux de pratique.

Financement et bourses

Les étudiants inscrits à temps plein au programme de maîtrise en fiscalité qui remplissent les conditions sont éligibles à plusieurs bourses spécifiques au domaine.

De plus, d'autres bourses sont offertes pour faciliter vos études aux cycles supérieurs :

- Répertoire des bourses de l'UdeS
- Autres possibilités de financement

Expertise du corps professoral

Répertoire des professeurs de l'UdeS

Regroupements de recherche

- Chaire Desjardins en finance responsable
- Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques
- Autres unités de recherche de l'École de gestion

Mémoires et thèses d'étudiantes et d'étudiants

Savoir UdeS

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

CTB753 - Information comptable pour les fiscalistes

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Utiliser l'information comptable dans le but de répondre aux exigences fiscales; analyser le contenu des états financiers des entreprises à but lucratif, les différentes normes comptables, conventions et méthodes qui les gouvernent; interpréter sommairement un bilan ainsi que les états des capitaux propres, des résultats et des flux de trésorerie; savoir utiliser les données comptables de façon générale.

Contenu

Éléments de comptabilité utiles aux fins fiscales comprenant le bilan, l'état des résultats, les bénéfices non répartis et les flux de trésorerie, l'analyse des états financiers, les stocks, les immobilisations corporelles et les actifs corporels, le passif à court terme et les éventualités, le passif à long terme, les capitaux propres, les placements et regroupements d'entreprises, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Analyse de l'utilisation de l'information comptable à des fins fiscales.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

CTB860 - Méthodes de recherche appliquée

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

S'initier à la conception et à la réalisation de projet de recherche.

Contenu

Épistémologie des connaissances. Méthodologie de recherche empirique.

Préalable(s)

Avoir obtenu 30.00 crédits

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en sciences comptables

Maîtrise recherche en sciences de la gestion

DRT876 - Méthodologie de la recherche en droit

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Distinguer les principales approches et méthodes de recherche en droit. Explorer des techniques de collecte et d'analyse des données. Évaluer les apports et les limites de différents devis méthodologiques selon la problématique de recherche. Concevoir un devis méthodologique applicable et pertinent pour sa propre recherche. Développer un regard critique sur les enjeux éthiques d'une recherche en droit.

Contenu

Les principales approches de recherche en droit (empiriques et dogmatiques); les principaux devis de recherche en droit (quantitatif et qualitatif); les principales techniques de collecte et d'analyse des données utilisées en droit; la population et les modes d'échantillonnage; les dimensions éthiques de la recherche avec des êtres humains.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en droit

Maîtrise en fiscalité

DRT882 - Sociologie du droit

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Se familiariser avec les principales approches sociologiques du droit. Développer un regard critique sur les conditions de production du droit et ses effets sociaux. Élaborer une problématique de recherche en sociologie du droit et appliquer un cadre sociologique à l'analyse du droit.

Contenu

Introduction aux principaux auteurs et courants théoriques en sociologie du droit. Initiation à la sociologie de la production juridique et judiciaire par une étude des acteurs du droit. Étude des possibilités de mobilisation du droit et de ses effets sociaux.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en droit

Maîtrise en fiscalité

ENV848 - Urbanisation et transition socioécologique

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

PARTICULARITÉS

Cours offerts à tous

Cible(s) de formation

Proposer des approches alternatives qui complètent les outils de planification et d'urbanisme pour la transformation et l'adaptation socioécologique des territoires urbanisés.

Contenu

Enjeux d'urbanisation. Ville écologique, inclusive, efficiente et résiliente. Cadre légal et gouvernance. Outils d'aménagement et d'urbanisme. Approches et tendances en aménagement du territoire. Concepts de territoire et d'échelles spatiales.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Baccalauréat en études de l'environnement

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en gestion de l'environnement

Maîtrise en environnement

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en gestion systémique des milieux naturels

Maîtrise en études politiques appliquées

Microprogramme court de 2e cycle en environnement

Microprogramme de 2e cycle de perfectionnement en environnement

Microprogramme de 2e cycle en environnement

ENV866 - Démarche de recherche interdisciplinaire en environnement

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Cible(s) de formation

Saisir les enjeux et les défis de la recherche interdisciplinaire, de manière générale et spécifique à son projet de recherche en environnement. S'approprier la démarche de recherche et développer une sensibilité épistémologique et méthodologique à toutes les étapes de la recherche. Développer un regard réflexif sur les dimensions éthiques et la pertinence sociale et scientifique des travaux de recherche.

Contenu

Exploration d'une méthodologie appropriée à sa recherche interdisciplinaire en environnement. Fondements de l'approche interdisciplinaire. Approches méthodologiques (quantitatives, qualitatives et mixtes), techniques et outils de collecte, de traitement et d'analyse des données. Démarche éthique.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en environnement

Maîtrise en fiscalité

FIS702 - Développement des habiletés pratiques en fiscalité

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Se familiariser avec les outils et les technologies servant à la production de déclarations de revenus.

Contenu

Utilisation des logiciels de préparation de déclarations de revenus des particuliers et des sociétés. Techniques de révision de déclarations de revenus.

Concomitante(s)

(FIS729 ou FIS770)
et
(FIS732 ou FIS776)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS737 - Fiscalité et planification financière

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Se familiariser avec les notions de planification financière pour y intégrer les éléments de fiscalité pertinents. Connaître les véhicules d'épargne dans un contexte de planification financière.

Contenu

Introduction à la planification financière personnelle. Règles fiscales entourant les véhicules d'épargne (REER, régimes de pension, REEE, REEI, CELI) dans un contexte de planification financière personnelle.

Concomitante(s)

(FIS729 ou FIS770)
et
(FIS732 ou FIS776)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS770 - Concepts fondamentaux et impôt sur le revenu des particuliers

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les concepts fondamentaux du calcul du revenu aux fins de l'impôt sur le revenu et du calcul de l'impôt sur le revenu des particuliers. Utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre des problématiques fiscales en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche.

Contenu

Concepts fondamentaux du calcul du revenu net incluant les sources de revenus, calcul du revenu net et imposable du particulier, revenu de charge ou d'emploi, d'entreprise individuelle et de biens, déductibilité des dépenses et des intérêts, autres revenus et autres déductions, gain et perte en capital, résidence principale et changement d'usage, distinction jurisprudentielle entre revenu d'entreprise et gain en capital, assujettissement à l'impôt du Québec et résidence interprovinciale des particuliers, calcul de l'impôt des particuliers.

Concomitante(s)

(CTB753 ou FIS778)
et
(FIS772)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS772 - Droit fiscal : sources, interprétation, recherche et rédaction

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Connaître les sources existantes en droit fiscal canadien (fédéral et provincial); développer des aptitudes pour la lecture et la compréhension des textes de loi et de la jurisprudence; se familiariser avec les principes d'interprétation des lois fiscales; utiliser les méthodes de recherche fiscale pour réaliser des mandats ou des recherches en fiscalité; améliorer ses capacités de communication écrite en situation professionnelle; intégrer des méthodes de travail efficaces et acquérir une rigueur professionnelle.

Contenu

Introduction aux sources du droit fiscal incluant le contexte constitutionnel et l'interprétation des lois. La méthode de recherche juridique en fiscalité incluant les banques de données spécialisées en droit fiscal Answer Connect, TaxNet Pro, CanLII, etc. La rédaction d'opinions juridiques en fiscalité.

Équivalente(s)

FIS739

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS774 - Taxes à la consommation I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Identifier les principes fondamentaux d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente du Québec (TVQ); acquérir une connaissance technique suffisante des textes de loi et s'attaquer aux problèmes de taxes à la consommation rencontrés en pratique; identifier les sources de droit pertinentes à cette fin.

Contenu

Concepts fondamentaux des taxes à la consommation au Canada, historique, pouvoir de taxation, imposition et perception de la taxe, crédit de taxe sur les intrants, fournitures exonérées et détaxées, importation.

Concomitante(s)

(CTB753 ou FIS778)
et
(FIS772)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS775 - Fondements de politique fiscale

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Acquérir des connaissances de base en matière de politique économique, budgétaire et fiscale puis d'intervention de l'État par la fiscalité. À travers ces différents champs d'action, se sensibiliser au fait que les administrations publiques cherchent à atteindre différents objectifs de politiques publiques tout en étant soumises à des contraintes de nature économique, sociale et institutionnelle.

Contenu

Assises historiques de la fiscalité et, plus particulièrement, de la fiscalité canadienne; principales composantes du fédéralisme fiscal canadien; analyse de la politique économique touchant la fiscalité par la présentation d'un survol des principaux concepts économiques utilisés lors de son élaboration ainsi que des racines économiques et sociales d'un certain nombre de thèmes fiscaux; éléments de finances publiques liés aux divers rôles économiques de l'État (revenus, dépenses, solde, dettes); critères habituellement invoqués pour évaluer un régime fiscal dans son tout ou dans une de ses parties; modes d'intervention de l'État; formes d'interventionnisme socio-économique par la fiscalité et leurs effets.

Incompatible

FIS736 Il n'est pas possible de suivre l'activité FIS775 Fondements de politique fiscale si l'activité FIS736 Politique économique et enjeux de finances publiques a été réussie.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS776 - La société par actions et la fiscalité

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les concepts fondamentaux du calcul de l'impôt sur le revenu des sociétés par actions et de leurs distributions aux actionnaires ainsi que le calcul du revenu des sociétés de personnes et des associés; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre des problématiques fiscales en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche.

Contenu

Sources de revenus des sociétés : distinction jurisprudentielle entre revenus d'entreprise et de biens. Calcul du revenu des sociétés : notion de bénéfice, conciliation du bénéfice comptable et du revenu fiscal (inclusions et déductions, amortissement fiscal). Calcul du revenu imposable des sociétés, comprenant les dons de bienfaisance, les reports de pertes et les dividendes. Calcul de l'impôt des sociétés : impôt des parties I et IV, impôt provincial et interprovincial, crédits d'impôt, concept de sociétés associées, y compris la notion de personnes liées et de personnes avec lien de dépendance. Principe d'intégration et distribution de surplus : dividendes ordinaires et réputés, dividendes en capital, notion de capital versé, avantages et prêts aux actionnaires. Calcul du revenu des sociétés de personnes et de leurs associés.

Concomitante(s)

(FIS770 et FIS772)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS777 - Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser le calcul de l'impôt des particuliers, des sociétés par actions et de leurs actionnaires et du revenu des sociétés de personnes et de leurs associés à des fins de conformité et de planification fiscale; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche; communiquer par écrit les solutions identifiées; conseiller les contribuables et déterminer les stratégies fiscales pour optimiser leur situation fiscale.

Contenu

Résolution de problématiques fiscales intégrant à la fois des éléments du calcul de l'impôt des particuliers et de l'impôt des sociétés par actions et de leurs actionnaires ou du revenu des sociétés de personnes et de leurs associés. Recherche de solutions et mise en place d'éléments de planification fiscale de base.

Préalable(s)

(FIS770 et FIS776) Sans que ce soit obligatoire, il est suggéré de suivre l'activité FIS702 Développement des habiletés pratiques en fiscalité avant de suivre FIS777 Cas intégrateurs en impôt des particuliers et des sociétés.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS778 - Droit civil, de l'entreprise et corporatif

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Se familiariser avec le droit civil et corporatif. Acquérir les principes de base en matière de droit de l'entreprise, des sociétés de personnes et des sociétés par actions; analyser et interpréter les sources du droit des entreprises et sociétés afin d'identifier et de reconnaître les questions d'ordre juridique à l'égard de situations élémentaires, courantes et complexes; approfondir certaines notions juridiques présentant un intérêt pour l'application du droit fiscal. Interpréter sommairement les aspects juridiques civils et commerciaux d'une situation donnée dans le but de déterminer les conséquences sur le plan fiscal.

Contenu

Application en droit fiscal des notions fondamentales de droit civil. Les personnes, la famille et les successions, les droits de propriété, les obligations, le droit corporatif, les sociétés du Code civil du Québec, les sociétés par actions.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS779 - Taxes à la consommation II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Identifier les principes d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur des sujets avancés; identifier les grands principes d'application des droits de douane; acquérir une connaissance technique suffisante des textes de loi; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts pour s'attaquer à des problèmes de taxes à la consommation et de douane complexes rencontrés en pratique; identifier notamment par la recherche, les sources de droit pertinentes à cette fin; communiquer par écrit les solutions identifiées.

Contenu

Principes de base de la douane. Éléments avancés d'application des taxes à la consommation : non-résidents, organismes de services publics, immeubles, réorganisation et cas spéciaux. Administration des taxes à la consommation.

Préalable(s)

FIS774

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS780 - Essai de fin d'études

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

6 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Produire un exposé écrit de qualité publiable dans une revue professionnelle en fiscalité ou sous forme d'un document de travail de niveau universitaire, démontrant une aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la fiscalité.

Contenu

Introduction du sujet dans son contexte. Analyse du sujet incluant une dimension économique, juridique, financière ou comptable. Conclusion mettant en valeur les résultats de l'analyse.

Équivalente(s)

FIS7476

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS781 - Politique fiscale

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Développer une capacité d'analyse, d'élaboration et d'évaluation en matière de politiques fiscales et budgétaires, de finances publiques et d'intervention de l'État par la fiscalité. Essentiellement, il s'agit de développer la capacité d'utiliser des outils d'analyse servant à l'évaluation des politiques publiques en dressant les avantages et inconvénients de celles-ci; de pouvoir appliquer aux dispositions fiscales en vigueur ou à des projets éventuels de réforme les critères habituellement invoqués pour évaluer un régime fiscal dans son tout ou dans une de ses parties; de conduire une réflexion critique sur des enjeux sociaux et économiques menant à des choix et les justifier en tenant compte d'un ensemble de valeurs et des impacts qui en découlent sur les personnes, la société et l'environnement; d'acquérir une vision globale de la fiscalité ainsi qu'une capacité à mieux communiquer la fiscalité à divers intervenants (clients, élus, fonctionnaires, etc.) par une compréhension du continuum entre politique fiscale, droit fiscal et administration fiscale.

Contenu

Analyse des caractéristiques des différentes formes d'imposition et des budgets de l'État; des comparaisons nationales et internationales; des problématiques liées aux choix d'intervention fiscaux sur l'allocation des ressources, la répartition des richesses et la régulation de l'activité économique; l'application aux dispositions fiscales en vigueur ou à des projets éventuels de réforme; les critères habituellement invoqués pour évaluer un régime fiscal dans son tout ou dans une de ses parties.

Préalable(s)

FIS775

Équivalente(s)

FIS736

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS782 - Fiscalité internationale

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Déterminer l'assujettissement à l'impôt sur le revenu canadien. Acquérir les concepts fondamentaux de la fiscalité internationale dans un contexte canadien, incluant : comprendre la structure du régime fiscal international; comprendre les règles d'imposition concernant les revenus étrangers des résidents du Canada; comprendre les règles de base d'imposition des non-résidents au Canada; s'initier aux principales facettes des transactions internationales. Utiliser, individuellement et en équipe, les concepts d'assujettissement et de fiscalité internationale afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche. Communiquer par écrit les solutions identifiées de façon claire, éthique et professionnelle.

Contenu

Concept de résidence. Impôt de la partie XIII. Conventions fiscales. Faire affaire au Canada par l'entremise d'une filiale canadienne ou d'une succursale. Faire affaire à l'étranger par l'entremise d'une succursale ou d'une société. Investissement immobilier au Canada par des personnes non-résidentes. Règles de FAPI. Réorganisation de sociétés étrangères affiliées. Prix de transfert.

Concomitante(s)

(FIS732 ou FIS776)

Équivalente(s)

FIS749

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS786 - Introduction à la planification fiscale

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Acquérir, comprendre et appliquer les concepts fondamentaux de la planification fiscale des sociétés privées et de leurs actionnaires et des sociétés de personnes; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche. Conseiller les contribuables et déterminer les stratégies fiscales pour optimiser leur situation fiscale. Communiquer par écrit les

solutions identifiées de façon claire, éthique et professionnelle.

Contenu

Restrictions de pertes et notions de personnes affiliées. Acquisition de contrôle. Roulements fiscaux avec une société, fusion et liquidation. Vente d'actions en cas de lien de dépendance (article 84.1 LIR). Présomption de gain en capital (paragraphe 55(2) LIR), revenu protégé et réorganisation papillon. Impôt des parties IV.1 et VI.1. Remise de dette. Planification fiscale impliquant une société de personnes, incluant le transfert d'actifs, l'arrivée et le retrait d'un associé et la liquidation de la société.

Concomitante(s)

FIS791

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS787 - Séminaires en fiscalité

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Acquérir des connaissances complémentaires en fiscalité canadienne, non abordées dans les autres cours, mais utiles pour la pratique de la fiscalité.

Contenu

Le contenu peut évoluer selon l'actualité fiscale. À titre d'exemple : crédits de RS&DE, incitatifs fiscaux, fiscalité agricole, modes de rémunération incluant les régimes d'options d'achat d'actions, fiscalité interprovinciale, fiscalité des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance enregistrés, aspects humains du transfert d'entreprise, gains et pertes sur devises étrangères, instruments de couverture, produits financiers, fonds mutuels, évaluation d'entreprise, abris fiscaux et actions accréditives, fiscalité des sociétés publiques, etc.

Préalable(s)

FIS786

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS788 - Administration, litige, évitement et éthique

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Connaître les règles administratives reliées aux obligations du contribuable et aux pouvoirs du ministre; se familiariser avec les règles et la procédure en matière de litige fiscal; maîtriser la règle générale anti-évitement et les obligations de divulgations; se familiariser avec les infractions pénales en matière fiscale; comprendre les normes déontologiques et éthiques encadrant la pratique de la fiscalité.

Contenu

Les obligations du contribuable et les pouvoirs du ministre. Perception des dettes fiscales et modes de cotisation alternatifs. Litige fiscal et moyens alternatifs de résolution. La règle générale anti-évitement (RGAE). La divulgation et les infractions pénales. L'éthique, la responsabilité professionnelle et le privilège avocat-client.

Préalable(s)

(FIS734 ou FIS786)

Équivalente(s)

FIS730

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS789 - Décision et planification fiscales

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

4 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Consolider les connaissances acquises en impôt sur le revenu et en taxes à la consommation afin de les utiliser pour résoudre des problématiques fiscales complexes; travailler efficacement en équipe pour résoudre une problématique fiscale; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche. Conseiller les contribuables et déterminer les stratégies fiscales pour optimiser leur situation fiscale. Communiquer par écrit les solutions identifiées de façon claire, éthique et professionnelle.

Contenu

Résolution de problématiques fiscales complexes et réalisation de planifications fiscales complexes pour les particuliers, les familles fortunées et les sociétés. Ces problématiques peuvent comprendre notamment, les changements aux situations de vie (divorce, émigration, etc.), l'incorporation d'entreprise, les opérations

de financement par emprunt ou par équité, la distribution de surplus et la rémunération, l'intégration ou le départ d'actionnaires, l'achat-vente d'entreprise, le premier appel public à l'épargne, les réorganisations fiscales complexes, etc.

Concomitante(s)

(FIS788 et FIS794)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS790 - Fiscalité américaine

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Connaître les règles de base de la fiscalité américaine (impôt des particuliers, impôt des sociétés, taxes de vente et impôts américains sur les successions). Identifier certaines situations où les aspects fiscaux américains sont différents des aspects fiscaux canadiens. Se familiariser avec les notions de résidence fiscale, de présence importante et de « nexus » ainsi qu'avec les formes de taxation dans les états américains. Déterminer les principales sources de revenus imposables. Appliquer, individuellement ou en équipe, ces concepts à des situations que rencontrent fréquemment des Canadiennes et Canadiens faisant affaire aux États-Unis et des Américaines et Américains vivant au Canada. Résoudre ces problématiques fiscales en utilisant les sources de droit pertinentes.

Contenu

Résidence fiscale, impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur les dons et sur les successions, faire affaire aux États-Unis, impôt des sociétés et des succursales, impôts étatiques.

Préalable(s)

FIS786

Concomitante(s)

Il est recommandé, mais non obligatoire, d'avoir suivi de façon préalable ou concomitante l'activité pédagogique FIS749 Fiscalité internationale ou l'activité FIS782 Fiscalité internationale.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS791 - Fiducie, décès et fractionnement de revenus

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Appliquer les règles fiscales relatives à la déduction pour gains en capital, au fractionnement du revenu, au calcul de l'impôt au décès, aux fiducies et aux successions; préparer et analyser une planification fiscale impliquant les fiducies, l'impôt au décès et la déduction pour gain en capital; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche; communiquer par écrit les solutions identifiées de façon claire, éthique et professionnelle.

Contenu

Déduction pour gains en capital et incitatif pour les entrepreneurs canadiens. Règles d'attribution et impôt sur le revenu fractionné, y compris les transferts sans contrepartie et entre conjoints. Fiscalité des fiducies, successions et personnes décédées. Planification fiscale impliquant une fiducie, incluant l'acte de fiducie et son utilisation. Éléments de base de la planification testamentaire.

Préalable(s)

(FIS770 et FIS776)

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS792 - Recherche, essai et rédaction spécialisée

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Développer des compétences en recherche et rédaction de textes spécialisés, tel que l'essai, de manière à être en mesure de connaître les ressources, telles que les banques de données générales ou spécialisées qui répertorient les publications de recherche; acquérir des compétences pour l'élaboration d'un projet de recherche; développer des aptitudes pour faire une revue de littérature sur un sujet fiscal; maîtriser l'élaboration d'un plan de rédaction d'un texte spécialisé; améliorer ses capacités de communication écrite sur des sujets complexes; intégrer des méthodes de travail efficaces et acquérir une rigueur professionnelle; développer une conduite responsable en recherche.

Contenu

Recherche spécialisée et essai incluant les autres banques de données. L'essai : les étapes préliminaires (comprenant un travail

supervisé) menant au plan. La question de recherche ou la problématique incluant la recherche préliminaire.

Préalable(s)

Avoir obtenu 29.00 crédits

Incompatible

FIS739 Il n'est pas possible de suivre l'activité FIS792 Recherche, essai et rédaction spécialisée si vous avez déjà réussi l'activité FIS739 Recherche fiscale et méthodologie a déjà été réussie.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS794 - Planification successorale et post mortem

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Acquérir et mettre en œuvre les connaissances fondamentales de la planification fiscale successorale et post mortem; utiliser, individuellement et en équipe, ces concepts afin de résoudre et de prévenir des problématiques fiscales complexes en utilisant les sources de droit pertinentes, identifiées notamment par la recherche. Communiquer par écrit les solutions identifiées de façon claire, éthique et professionnelle.

Contenu

Planification testamentaire et post mortem en général et de l'actionnaire d'une société privée en particulier. Gel successoral. Aspects juridiques et fiscaux de la convention entre actionnaires. Aspects fiscaux de la détention et du transfert d'une police d'assurance-vie; utilisation en planification fiscale.

Préalable(s)

FIS786

Concomitante(s)

FIS788

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS795 - Séminaire d'introduction au mémoire

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

S'approprier les étapes de la réalisation d'un mémoire de maîtrise.

Contenu

Étapes de la rédaction d'un mémoire. Relations entre les personnes qui rédigent et celles qui dirigent le mémoire. Survol de la recherche spécialisée en fiscalité. Discussions sur les sujets ciblés par les personnes participantes.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS796 - Projet de mémoire

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

S'approprier et intégrer une méthode de travail pour l'élaboration de son projet de mémoire en fiscalité. Planifier et justifier la pertinence d'un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche.

Contenu

Rédaction du projet de mémoire : problématique de recherche, objectifs de la recherche, question de recherche, hypothèse, méthodologie de recherche, revue de littérature, synthèse des principaux écrits, bibliographie, plan détaillé, échéancier des travaux de rédaction.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS797 - Mémoire

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

20 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Réaliser un projet de recherche dans le cadre de la rédaction d'un mémoire.

Contenu

Rédaction d'un mémoire selon les normes établies. Maîtrise du langage et du vocabulaire. Présentation et justification des objectifs et de la méthodologie de recherche. Analyse, interprétation et discussion des résultats. Formulation de conclusions et de recommandations. Reconnaissance des limites et des retombées de l'étude. Évaluation du mémoire par un jury incluant la direction de recherche.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

FIS811 - Taxes d'accise, spécifiques et de vente canadiennes

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maitriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale canadienne fédérale et provinciale en matière de taxes à la consommation autres que la TPS/TVH/TVQ telles que les taxes d'accise, les taxes spécifiques et les taxes de vente provinciales non harmonisées de certaines provinces et porter un regard critique sur leur fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique des taxes à la consommation dans l'environnement fiscal canadien, principes et différences au niveau fédéral et des provinces, tant en matière de TPS/TVH/TVQ que de taxes d'accise, de vente au détail ou spécifiques. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS812 - Taxes à la consommation américaines

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale américaine fédérale et étatique en matière de taxes à la consommation, en saisir les applications et le fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique des taxes de vente étatiques américaines et des taxes d'accises fédérales; principes d'assujettissement et règles d'application au niveau fédéral et des principaux états. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS813 - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) hors Canada

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale de l'OCDE et des pays européens en matière de TVA, en saisir les applications et le fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique mondial et européen de la TVA, principes d'assujettissement et règles d'application européennes. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS814 - TPS, TVH et TVQ : services financiers et institutions financières

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles

d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans le domaine des services financiers et des institutions financières et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les services financiers, les institutions financières, les assureurs, les cautions et les régimes de pension. Analyse de l'impact des statuts des organisations. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS815 - TPS, TVH et TVQ : immeubles

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans leur rapport avec les immeubles résidentiels et commerciaux et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles particulières touchant les immeubles résidentiels et commerciaux. Analyse de l'impact de ces règles selon la nature de l'immeuble (unité familiale divise, condominium, résidences pour personnes âgées, commercial, etc.), le mode de détention (propriété, copropriété, coentreprise, prête-nom), les droits réels dont ils sont affectés (propriété, bail, bail emphytéotique), le mode de gestion (gestion immobilière, partage de coûts et recouvrement des dépenses), la prise en paiement et l'usage ou changement d'usage. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS816 - TPS, TVH et TVQ : organismes à but non lucratif

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans le domaine des organismes à but non lucratif et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les organismes de bienfaisance et du secteur public. Examen de la situation particulière des municipalités, des administrations scolaires, des administrations hospitalières, des collèges publics et des universités. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS817 - TPS, TVH et TVQ : structures d'entreprises et réorganisations corporatives

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) selon la structure juridique d'une entreprise ou dans un contexte de réorganisation corporative et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les réorganisations

corporatives. Discussion de l'application de la TPS, de la TVH et de la TVQ selon la structure juridique de l'entreprise (sociétés de personnes, fiducies, etc.). Revue des scénarios de réorganisations corporatives les plus fréquents, dont les fusions, les liquidations, les ventes d'actions ou d'actifs. Analyse de l'impact des taxes à la consommation sur ceux-ci. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS818 - TPS, TVH et TVQ : commerce électronique et actifs intangibles

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) à considérer dans le commerce électronique et l'achat/vente d'actifs intangibles et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant le commerce électronique et l'achat/vente d'actifs intangibles. Revue des notions de fournisseur de biens meubles corporels, de services et d'intangibles en tenant compte spécifiquement du lieu de fourniture. Application des règles d'assujettissement et d'inscription. Analyse approfondie de la notion de propriété intellectuelle. Élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS819 - TPS, TVH et TVQ : application aux non-résidents

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et les règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) à considérer dans le contexte des transactions avec les non-résidents canadiens et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les non-résidents. Revue des notions de fournisseur de biens meubles corporels, de services et d'intangibles en tenant compte spécifiquement du lieu de fourniture. Application des règles d'assujettissement et d'inscription en relation avec le lieu de fourniture, la livraison directe, l'exportation ou l'importation. Examen des situations de détaxation. Élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS820 - Taxes vertes et autres droits

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale canadienne fédérale et provinciale en matière de taxes vertes et d'autres droits reliés à la protection de l'environnement et à l'énergie. Reconnaître les règles d'application de ces taxes et droits spécifiques et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Revue et historique des taxes vertes et d'autres droits reliés à la protection de l'environnement et à l'énergie (taxes sur les carburants, Fonds vert, redevances à la Régie de l'énergie, écofrais, taxes sur le carbone, etc.) dans l'environnement fiscal canadien. Analyse des principes et différences au niveau fédéral et des provinces canadiennes. Définitions et description des règles d'application de ces taxes. Examen des

règles d'assujettissement et d'inscription. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS822 - TPS, TVH et TVQ : administration, perception, opposition et appel

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles administratives, de perception, d'opposition et d'appel de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite gérer la perception et la remise de ces taxes et résoudre les conflits rencontrés avec les administrations fiscales.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant l'administration, la perception, l'opposition et l'appel. Analyse des formalités d'inscription, de perception et de remise des taxes et description des exigences documentaires. Discussion des principes de cotisation des taxes et des remboursements et des intérêts et pénalités qui s'y appliquent. Examen des mécanismes d'opposition et d'appels ainsi que des recours particuliers. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS823 - TPS, TVH et TVQ : règles et industries spécifiques

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Énumérer et revisiter certains principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) afin d'acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, et de pouvoir par la suite aborder les autres activités pédagogiques du programme ainsi que planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Définitions et description détaillée de règles importantes, incluant les articles qui imposent la taxe, qui traitent du moment d'imposition, de la définition de fournitures, de la contrepartie, des ajustements à la contrepartie, de bons et remises, de mauvaises créances, de crédits de taxe sur intrants et de RTI restreints. Ces concepts seront ensuite abordés dans le cadre d'industries, dont le commerce au détail, ou de situations spécifiques telles que les transactions d'échanges, les renonciations et remises de dettes et les transactions impliquant des mandataires.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

GEP719 - Méthodes quantitatives

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Maîtriser les concepts, principes et méthodes d'analyse quantitative utiles en science politique.

Contenu

Notions fondamentales et principaux enjeux méthodologiques liés à la réalisation d'analyses statistiques en sciences sociales. Analyses univariées, bivariées et multivariées dans un contexte d'étude des phénomènes sociaux et politiques à grande échelle. Interprétation de données complexes et présentation des résultats.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en politiques publiques et internationales

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en études politiques appliquées

HST752 - Séminaire d'historiographie

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Approfondir ses connaissances des grands courants historiographiques contemporains; se familiariser avec les différentes approches théoriques et méthodologiques; apprendre à situer sa propre recherche dans l'historiographie.

Contenu

Les grands courants historiographiques et les modèles théoriques. Évolution des approches et des méthodes de recherche historique : l'enquête orale, l'histoire sérielle, la biographie historique, la microhistoire, l'histoire immédiate, la sémantique historique.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en histoire

POL704 - Politiques sociales comparées

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Analyser, à l'aide d'une approche comparée, les grandes politiques sociales développées au sein des États occidentaux. Comprendre les contextes et les contraintes de mise en œuvre, les modes de régulation et identifier les enjeux actuels.

Contenu

Étude comparée de politiques sociales : politique de soutien au revenu, politique familiale, aide à l'emploi, assurance maladie... Analyse des contraintes propres aux différents États : les coûts, les institutions et l'implication politique, sociale, économique et idéologique des acteurs concernés.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en politiques publiques et internationales

Doctorat en philosophie pratique

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en études politiques appliquées

POL728 - Analyse du risque politique

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Réaliser les documents recherchés par les clients du secteur public et privé ayant recours aux analyses du risque politique (ARP). Maitriser les principaux outils et méthodes en ARP. Développer des capacités de recherche, d'analyse et de synthèse. Développer un esprit critique autour des concepts mobilisés et saisir l'utilité, mais aussi les limites de l'analyse du risque politique.

Contenu

Historique et fondements théoriques de l'analyse du risque politique (ARP). Présentation de son caractère interdisciplinaire et des différents types de risque politique (instabilité politique, terrorisme, élections, mouvements sociaux, cyberespace, etc.). Analyse des principaux outils méthodologiques (veille, matrices, scénarios, méthode de Delphes, etc.). Étude de l'ARP dans différents secteurs (financier, sécuritaire, contre-terroriste). Mobilisation appliquée des outils et théories de la science politique à travers des études de cas. Lecture critique de cette pratique en se penchant sur les enjeux éthiques, normatifs et performatifs.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en politiques publiques et internationales

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en études politiques appliquées

REL702 - Institutions internationales

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Cible(s) de formation

Comprendre l'évolution du rôle et des actions des différentes institutions internationales dans le monde contemporain, approfondir nos connaissances des modèles théoriques explicatifs des institutions internationales et en maîtriser les cadres d'analyse appropriés.

Contenu

Présentation et analyse critique des différentes formes d'institutions internationales (normes, régimes, organisations...), examen des études empiriques et théoriques sur les institutions internationales, analyse en profondeur des thèmes en rapport avec les institutions internationales (environnement, paix,

commerce, droits de la personne, etc.).

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en politiques publiques et internationales

Maîtrise en droit international et politique internationale appliqués

Maîtrise en fiscalité

Maîtrise en études politiques appliquées